



Embargo: 29.4.2008; 11h00

Conférence de presse «Stop! Péage urbain»

Mardi 29 avril 2008 à Berne

Seul le texte prononcé en allemand fait foi

La ville est notre espace vital. NON aux péages urbains!

Bruno Frick, Conseiller aux Etats, président de Swiss Retail Federation

Mesdames, Messieurs,

Notre association Swiss Retail Federation, qui regroupe les petites et moyennes entreprises du commerce de détail, est vigoureusement opposée à l'introduction de péages urbains en Suisse.

Les membres de Swiss Retail, en particulier les grands magasins, sont d'importantes entités des centre-villes. Pour qu'une cité soit florissante, il lui faut aussi un commerce de détail prospère, lequel contribue grandement à l'animer et à la rendre attrayante. Imagine-t-on une ville digne de ce nom pratiquement dénuée d'occasions d'achats!?

Le péage urbain est inutile

Entre 2000 et 2004, Swiss Retail a réalisé des enquêtes dans plusieurs villes suisses¹. Toutes aboutissent à ce constat très clair: la ville reste une destination très prisée pour des achats. Parmi les clients qui font leurs emplettes en ville, beaucoup s'y rendent en utilisant les transports publics. Cela témoigne du bon fonctionnement de ceux-ci, lesquels, cependant, touchent un peu partout à leurs limites de capacité.

Aussi n'est-il pas nécessaire de prendre des mesures politiques pour freiner l'accès aux villes. Ceux qui le peuvent utilisent dès aujourd'hui les transports publics et ceux qui doivent prendre la voiture optent pour ce mode de déplacement. Nos cités n'ont pas des problèmes de circulation tels qu'ils justifient des péages urbains. Il n'est pas nécessaire de renchérir artificiellement le trafic routier pour réduire les déplacements d'achats.

Le péage urbain est antiéconomique

Le commerce de détail établi en ville dépend aussi de la fréquentation de clients motorisés. Si ces clients doivent acquitter une taxe pour entrer en ville, il est évident qu'ils tendront à se tourner vers les complexes commerciaux de périphérie, bien raccordés au réseau routier et dotés de larges possibilités de parking. Cela ne fera que renforcer la tendance à construire de nouveaux centres d'achat sur le pourtour des agglomérations.

Le péage urbain entraîne ainsi une désertification des centres-villes. Il met en danger la survie économique de nombreuses entreprises, partant des emplois, comme le confirment

¹ Voyez sur www.swiss-retail.ch, → «Thèmes» → «Etudes»

abondamment les enquêtes menées à l'étranger. Il diminue la diversité de l'offre de commerces attrayants au cœur des villes. D'où une perte de qualité de la vie dans les centres urbains: le plaisir des flâneries s'y trouve sensiblement affecté et les trottoirs longeant les vitrines deviennent des promenades désertes. La question des conséquences économiques des péages est complètement absente des études de la Confédération sur le péage urbain² et le *mobility pricing*³. Le Conseil fédéral affirme vouloir tirer d'utiles enseignements des projets pilotes à venir. Mais nous ne sommes pas prêts à nous laisser utiliser comme cobayes, qui plus est à nos frais, pour des expériences très discutables.

Le péage urbain est anticonstitutionnel

La Constitution suisse interdit le prélèvement de taxes pour l'utilisation de voies publiques. Les exceptions à cette règle exigent une consultation populaire, comme ce fut le cas pour la vignette autoroutière et la RPLP. Or, le Conseil fédéral veut permettre les projets pilotes de péage urbain à la faveur d'une loi fédérale non constitutionnelle promulguée tout exprès. Il serait plus honnête de sa part de présenter un projet d'amendement constitutionnel plutôt que des bases juridiques douteuses à l'appui de projets pilotes supposés annulables un jour ou l'autre. Qui investirait beaucoup d'argent dans la construction d'une maison sans avoir obtenu préalablement un permis de construire? Nous ne croyons pas qu'il s'agisse de projets-pilotes limités dans le temps, mais plutôt d'une tentative de mettre le public devant un fait accompli par une voie détournée. Les responsables ont peur d'une votation populaire, car au jour d'aujourd'hui le peuple et les cantons mettraient un non dans l'urne.

Pour récapituler: le péage urbain est inutile, anti-économique et anticonstitutionnel. L'association faitière du commerce de détail Swiss Retail refuse vigoureusement cette attaque frontale contre nos centres-villes.

² Office fédéral du développement territorial (Editeur) Introduction d'un péage routier. Rapport du Conseil fédéral sur la possibilité d'introduire un péage routier en Suisse, donnant suite au postulat 04.3619 déposé le 16.11.2004 par la CTT – Conseil national. Berne, 03.2007.

³ Office fédéral des routes (Editeur): *Mobility Pricing*. Rapport de Synthèse. Berne, 10.2007.